



# Croisière De Sydney à Hawaï

## La croisière d'une vie !

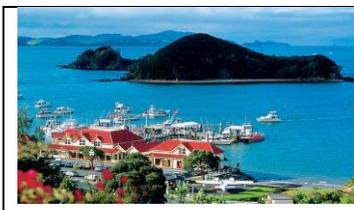
### A bord du magnifique Celebrity Solstice



## 6 au 30 avril 2018

- 3 nuits à Sydney (Australie) avant le départ
- 18 nuits de croisière Trans-Pacifique
- Incluant 3 jours en Polynésie française
- Journée à Honolulu au retour
- Départ garanti et accompagné





*Je regarde cette croisière depuis tellement longtemps ! Depuis des années qu'elle m'attire et m'emballe. Un voyage de 3 semaines depuis le bout du monde, en passant vers ces endroits paradisiaques qui semblent inaccessibles et pourtant... Au départ de l'Australie en passant par la Nouvelle-Zélande...chemin faisant se retrouver en Polynésie française...et terminer notre périple dans les îles d'Hawaï, c'est pour moi, un itinéraire de pure magie et de délices...*

*Je vous invite à venir partager avec moi ce voyage de rêve, celui d'une vie, celui qui restera sans aucun doute gravé pour toujours dans nos mémoires de voyageurs...*

*Votre accompagnatrice, Lyne Lévesque*



Vendredi, 6 avril 2018

Vols Air Canada de Montréal vers Sydney avec escale à Vancouver (arrivée le 8 avril)

Dimanche, 8 avril 2018

Arrivée à Sydney le matin et installation à notre hôtel en après-midi **Amora Hotel Jamison Sydney**

Lundi, 9 avril 2018

Tour de ville en journée incluant la célèbre opéra. Souper croisière en soirée dans le port de Sydney.

Mardi, 10 avril 2018

Magnifique journée d'excursion vers les Montagnes Bleues et son parc national Featherdale à la rencontre des koalas et kangourous ! Le dîner est inclus et le souper sera libre libre.

Date	Port	Arrivée	Départ
11 avril	Sydney, Embarquement sur le navire		18h30
12 avril	Journée en mer		
13 avril	Journée en mer		
14 avril	Bay of Islands, Nouvelle-Zélande	10h00	18h00
15 avril	Auckland, Nouvelle-Zélande	07h00	16h00
16 avril	Journée en mer Ligne de changement de date		
17 avril	Journée en mer		
18 avril	Journée en mer		
19 avril	Papeete, Polynésie française	08h00	23h59
20 avril	Moorea, Polynésie française	07h00	18h00
21 avril	Bora Bora, Polynésie française	07h00	18h00
23 avril	Journée en mer		
24 avril	Journée en mer		
25 avril	Journée en mer		
26 avril	Journée en mer		
27 avril	Hilo, Hawaï	07h00	17h00
28 avril	Maui, Hawaï	07h00	22h00
29 avril	Débarquement à Honolulu suivi d'une journée de visite autour de l'île de Oahu. Vol de retour en soirée. Arrivée à Montréal le 30 avril vers 17h00		

## Prix / pers occ. double

Intérieure (10) \$ 7564

Balcon (2A) \$ 8664

Balcon (1C) \$ 8694

Balcon (1B) \$ 8724

*Prix sujets à changement selon les tarifs et la disponibilité du jour pour les billets d'avion*

### Le Prix inclut :

Vols de Montréal en classe économie  
3 nuits à Sydney avec petit déjeuner  
Visites à Sydney et Honolulu (début et fin de croisière)  
Croisière de 18 nuits selon la catégorie choisie  
Forfait Boisson non-alcoolisé (valeur \$18 us/jr/pers)  
Tous les repas à bord du navire  
Souper à Sydney + Diner à Hawaï au retour  
Accompagnatrice Club Voyages FP

### **Transport de la région (en sus)**

Rivière du Loup/St Pascal 169\$  
La Pocatière / St-Jean-Port-Joli 159\$

### Le Prix n'inclut pas :

Supplément pour sièges Grand Confort  
Frais de bagages \$25 usd / valise au retour  
Les repas non-mentionnés  
La manutention des bagages  
Les excursions terrestres lors des escales  
Les pourboires sur le navire  
Les assurances voyage  
Le transport de la région  
Les éventuelles hausses de taxes et/ou carburant  
Frais de service agence \$20 / pers  
Contribution au fonds de l'OPC (\$1 par tranche de /\$1000 d'achat)

**Réservation** Dépôt de \$ 700 / pers est requis au moment de la réservation. Paiement final dû le 5 janvier 2018. Un dépôt supplémentaire sera exigé entretemps pour l'émission des billets d'avion (environ \$2000/pers) date à déterminer. Copie du passeport requise ***et celui-ci doit être valide au moins 3 mois après la date de retour.***

**Excursions** Des visites seront négociées et choisies pour vous par votre accompagnatrice. Elles vous seront présentées avant le départ et devront être réservées et payées à l'avance.

### Vols

Montréal	Vancouver	6 avril	AC 307	16h50	19h27
Vancouver	Sydney	6 avril	AC 033	23h50	08h15
Honolulu	Vancouver	29 avril	AC 1830	22h20	07h00
Vancouver	Montréal	30 avril	AC 300	09h00	16h45

**Sélection de sièges :** Les sièges seront assignés par Air Canada. Vérifiez avec votre agent les possibilités de suppléments pour l'obtention de sièges plus confortables



190 Hôtel de Ville, C.P. 1267  
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4L9  
Tél.(418) 862-8737 / 1-800-463-1263

Région de la Pocatière  
418-856-5950



Club Voyages FP et Vacances Transat sont titulaires d'un permis du Québec

Les conditions de ce voyage sont soumises aux clauses décrites dans la brochure croisière 2016-2017 de Vacances Transat sauf en ce qui à trait au montant du dépôt. Prix excluant 1,00\$/1000\$ de services touristiques pour la contribution des clients au fonds d'indemnisation des clients des agents de voyage. MD/MC Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Co. et Transat Distribution Canada inc. Prix valides du 3 mars au 3 juin 2016

# CONDITIONS GÉNÉRALES

## FRAIS D'ANNULATION ET DE CHANGEMENT

### Frais d'annulation

Plus de 70 jours avant le départ : le dépôt est non-remboursable

Moins de 70 jours avant le départ : 100% du coût total du forfait

Club Voyages FP percevra les frais suivants dans tous les cas d'annulation d'une réservation à la demande du voyageur, quel qu'en soit le motif, incluant la survenance et/ou l'appréhension de troubles politiques, d'actes de terrorisme, de désastre naturel et raisons personnelles. Les frais de changements de noms de passager sont considérés comme des frais d'annulation soumis aux mêmes conditions que la brochure.

Afin de déterminer le délai d'annulation, la journée même du départ sera exclue. Toute annulation doit être confirmée par écrit à Club Voyages FP.

Aucun remboursement ne sera effectué par Club Voyages FP pour des services annulés ou non utilisés après que le passager ait quitté le point de départ.

Dû à la situation politique mondiale, les frais d'annulation susdit sont applicables même en cas d'annulation ou la demande d'annulation au motif de guerre déclarée ou non, de conflit armé, d'insurrection, de terrorisme, etc., même dans la région ou le pays visité. Le voyageur renonce à invoquer de tels motifs ou l'appréhension de ceux-ci pour justifier l'annulation et demander le remboursement de son forfait après les réservations.

### AUGMENTATION DU COÛT DES FORFAITS ET AUTRES

### MODIFICATIONS AVANT LA RÉSERVATION

Tous nos prix sont calculés en dollars canadiens basés sur les taux de change en vigueur à la date d'impression de la brochure et sont sujets à changement en fonction des fluctuations des monnaies.

### **ASSURANCES**

Nous vous conseillons fortement de vous procurer une assurance couvrant les risques généralement associés aux voyages à l'étranger, et particulièrement contre les frais médicaux et d'hospitalisation ainsi qu'une assurance couvrant les pertes de bagages et l'annulation avant le départ.

### **VOLS ET TRANSPORTEURS**

La responsabilité de tout transporteur aérien en cas de perte, vol, ou avarie des bagages de même qu'en cas de dommage aux biens ou à la personne est limitée par les termes et conditions énoncées au contrat figurant sur le billet du passager. Cette section s'applique également aux « transporteurs » maritimes ou terrestres ( traversiers ou autres) en faisant les adaptations nécessaires.

Club Voyages FP se dégage de toute responsabilité quant à toute perte ou dommage résultant du retard de tout départ d'avion, de transporteur maritime ou terrestre pour quelque motif que ce soit, et se dégage de toute responsabilité et ne saurait être responsable de tout accident, événement ou retard survenant alors que le passager est à l'aéroport ou à bord d'un avion, d'un transporteur maritime ou terrestres. Club voyages FP n'ayant aucun contrôle sur les transporteurs, les heures de départ, etc.

### **CHANGEMENT D'HÔTEL**

Si pour des raisons hors de notre contrôle, les établissements hôteliers ou les navires décrits dans cette brochure n'étaient pas disponibles, Club Voyages FP et ses agents se réservent le droit de loger les voyageurs dans d'autres hôtels de catégorie similaire ou supérieure. Au cas où l'hôtel de remplacement serait de qualité inférieure, la responsabilité de Club Voyages FP sera limitée à la différence des coûts entre les hôtels seulement.

## INTERPRÉTATION ET JURIDICTION

Le présent contrat doit être interprété en accord avec les lois de la province de Québec. Dans tous les cas où le point de départ a lieu dans la province de Québec, les parties élisent domicile dans le district judiciaire de Rivière-du-Loup. La nullité en totalité ou en partie d'une clause du présent contrat ne saurait affecter la validité des autres clauses.

## LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ

Le rôle de Club Voyages FP est de servir d'intermédiaire entre les voyageurs et les fournisseurs de services ( transporteurs, hôtels, etc ) dont les noms apparaissent dans la présente brochure). Club Voyages FP fait de son mieux pour choisir des hôtels et autres fournisseurs de services qui répondent à vos exigences selon les normes de qualité décrites, et achemine vos réservations auprès de ses fournisseurs. Cependant, comme il nous est impossible d'exercer un contrôle directe sur ces organisations, Club Voyages FP décline toute responsabilité en cas d'inexécution, par les fournisseurs de services, de quelques obligations décrites, à l'exception des fautes ou inexécution découlant directement des actes ou omissions des employés immédiats de Club Voyages FP.

Sans restreindre la généralité de ce qui précède, Club Voyages FP se dégage de toute responsabilité quant à toutes réclamations pour perte, dommage, retard, maladie, blessure, inconvénient, perte de jouissance, anxiété, découlant de a) faute, négligence ou omission de la part des fournisseurs de services touristique de transporteur aériens ou terrestre, des hôteliers, des compagnies maritime, etc., et de leur personnel; b) maladie, vol, grève, panne mécanique, quarantaine, contraintes gouvernementales, conditions météorologiques ou autres cause indépendantes de notre volonté; c) défaut du passager de munir et/ou d'obtenir les documents de voyage requis; d) tout retard du passager à l'aéroport, quel qu'en soit le motif, le jour du départ; e) retard ou délai d'un transporteur aérien ou terrestres f) dommages matériels, pertes de biens et vols; g) blessures personnelles, maladies, troubles psychologiques ou psychique, inconforts ou décès pour quelque cause que ce soit incluant maladie tropicale, empoisonnement alimentaire, accident en cours de transport, incendie, guerre, terrorisme, insurrection annulation du voyage, diminution de jouissance, changement à l'itinéraire ou aux destinations, fin prématurée du voyage, etc. pour cause de conflit armé, guerre, troubles politiques etc.

## CHANGEMENTS D'ITINÉRAIRES ET D'HORAIRE

Les itinéraires et les horaires des circuits décrits dans la présente brochure sont donnés à titre indicatif seulement et sont en tout temps sujets à changements. Les villes ou étapes décrites aux dits circuits pris individuellement ou ensemble, ne sauraient en aucun cas être considérées comme critère déterminant à votre réservation. Les itinéraires, visites, hébergements ou modes de transport sont sujets à modification en cours de circuit et l'opérateur local, de même que le guide, ont la faculté de décider en tout temps d'effectuer des modifications ou substitutions, une telle décision étant finale et sans recours contre Club Voyages FP.

## VOTRE RESPONSABILITÉ

Toute personne dont le comportement nuit à la jouissance des autres participants ou qui refuse de suivre les directives des représentants de Club Voyages FP pourra se voir dans l'obligation de quitter et/ou revenir à destination avant la fin du voyage, et ce, à ses frais.

Mise à jour 22 juin 2017